Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260623-DL2026_2306_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	22
votants	23

Délibération n° 2026 –23/06- 13

Travaux de voirie Impasse de Guernehy et Demande de subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST)

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié

L'an deux mille vingt-six , le 23 juin à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET
Date de convocation : Le 17 juin 2026

Présents : - BADOUAL Claudie- CADORET Philippe – FICHER Marie Berchmans – FRAVALO Romain - GUENNEC Corentin - GUÉZENNEC Bruno– JÉHANNO Séverine – LE GAL Barbara – LE GOLVAN Yannick – LE LOUER Patrick– LE MAREC Perrine - LONGUÉPÉ Romain – MANDOIS Alain - MARTIN Isabelle – MOUREAUD Carelle – PARQUIER Brianne – PETITEAU Denis - REPOSEUR Georges Henri – RUP JOLY Judikaëlle -SIMON Nadine – THOMAS David

Absents excusés ayant donné procurations : - LE GRAS Jean-Marc à LE GOLVAN Yannick

Secrétaire de séance : BADOUAL Claudie

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

---

Madame le Maire informe les membres du Conseil du projet de réfection de la voirie communale située Impasse de Guernehy, compte tenu de l'état très dégradé de la chaussée.
Il s'avère opportun de prévoir, avant les travaux d'enrobés, l'arasement et de créer un fossé tout au long de cette voirie.
Madame le Maire propose qu'un dossier soit déposé auprès du Département du Morbihan, au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST), pour l'octroi d'une subvention.
Parmi les entreprises consultées pour les travaux préalables à la fourniture de l'enrobé, la société TP Anthony GUICHARD, sise Lann Gannec- 56 330 Camors, propose une prestation comprenant :
- La création d'un arasement et la création d'un fossé pour un montant de 2 000,00 € HT soit 2 400,00 € TTC.

Parmi les entreprises consultées pour les travaux d'enrobé, l'entreprise COLAS, sise 1, rue de la Lande, ZA de Poulvern- 56 550 Locoal-Mendon, propose une prestation comprenant :
- L'ancrage sur la voirie existante, la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé chaud pour un montant de 15 103,55 € HT soit 18 124,26 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver la réalisation des travaux pour la création d'un arasement et d'un fossé ainsi que pour des travaux d'enrobé de voirie, Impasse de Guernehy, pour un montant global estimé à 17 103,55 € HT soit 20 124,26 € TTC.
Article 2 : de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST). La demande de subvention s'élève à 4 275,88 € soit 25 % du montant des travaux.
Article 3 : d'autoriser le Maire à signer les devis relatifs aux travaux après validation de la demande de subvention.
Article 4 : Les dépenses liées à ces travaux ont été prévues dans le budget primitif 2026.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260623-DL2026_2306_13-DE

Pour extrait conforme
A CAMORS, le 23 juin 2026

Le Maire,

Christelle JAFFRÉ DANET

La Secrétaire,

BADOUAL Claudie



« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité »